15.04.2019 – 14:44 Uhr

Media Service: La présidence du Conseil de la presse regrette la suppression des articles du «Blick»

Bern (ots) -

Ringier falsifie la vérité historique

La présidence du Conseil suisse de la presse regrette que le groupe de médias Ringier ait supprimé plus de 200 articles du «Blick» de la base de données des médias suisses (Schweizer Mediendatenbank SMD). Cette ingérence arbitraire dans la liberté des archives déforme l'image de ce que les médias suisses ont publié dans l'affaire Spiess-Hegglin/Hürlimann. Pour que les générations futures puissent recevoir une image fidèle, les archives doivent (dans la mesure du possible) être complètes. La SMD a donc pour mission cardinale de conserver tous les objets appartenant à son domaine de collection. Ce n'est qu'ainsi qu'une archive peut devenir une véritable mémoire historique.

Sur le plan institutionnel, il faut donc veiller à ce que la SMD ne supprime des documents que dans des cas absolument exceptionnels, par exemple sur décision de justice. Le fait que Ringier (propriétaire d'un tiers avec Tamedia et la SSR) ait fait supprimer toute une thématique de son propre chef n'est pas acceptable. En effet, la base de données média n'est pas une entreprise ou une archive privée quelconque. Même dans les archives d'une entreprise, une telle suppression d'articles serait discutable.

Contact:

Schweizer Presserat
Conseil suisse de la presse
Consiglio svizzero della stampa
Ursina Wey
Geschäftsführerin/Directrice
Rechtsanwältin
Münzgraben 6
3011 Bern
+41 (0)33 823 12 62
info@presserat.ch
www.presserat.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018292/100827052 abgerufen werden.